



Association des  
juristes d'expression française  
de l'Alberta

LE JURISTE ALBERTAIN  
NUMÉRO 6, Printemps 2010

## À ne pas manquer

### SITE INTERNET AMÉLIORÉ

L'Association des juristes vous annonce que des changements ont été réalisés dans le site internet afin le rendre plus agréable à parcourir et plus intéressant à consulter grâce à ses nombreux liens et ses informations innombrables sur la Loi en Alberta.

Venez le visiter et n'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires. Vos remarques peuvent encore nous donner l'occasion d'améliorer le site de l'Association : [www.ajefta.ca](http://www.ajefta.ca)



## Dates à retenir

### À noter dans vos calendriers!



#### SAMEDI 17 AVRIL 2010 : JOURNÉE DU DROIT

Pour une 3<sup>e</sup> année l'AJEFA tiendra un kiosque d'information au palais de justice de Calgary et d'Edmonton. Visitez le site de la Journée du droit pour connaître la programmation dans votre ville : [www.lawdayalberta.com](http://www.lawdayalberta.com)

**Nouveau cette année** : La troupe *l'Ensemble des sages* qui a joué la pièce de théâtre juridique dans 14 d'écoles, présentera aussi cette pièce à 14h dans une salle de cour au palais de justice d'Edmonton pour le grand public.

**Bienvenue à tous!**

#### SAMEDI 19 JUIN 2010 :

Assemblée générale annuelle  
Les 20 ans de l'Association des juristes

Détails à venir !

Ne tardez pas à réserver votre place en téléphonant au **780-450-2443**

## C'est le temps de renouveler votre adhésion !

Merci d'envoyer votre paiement par la poste à : L'AJEFA, 8925, 82<sup>e</sup> Avenue, bureau 207A, Edmonton, AB, T6C 0Z2  
Visitez notre site : <http://www.ajefta.ca/adhesion/> pour toute nouvelle adhésion.

**MERCI !**

## Projets en cours



Cette pièce traduite de l'anglais au français par *Public Legal Education Network of Alberta (Plena)*, a été adaptée par Madame France Levasseur-Ouimet Ph.D. (Photo ci-dessus) en vue de la présenter aux écoles francophones de l'Alberta.

### THÉÂTRE JURIDIQUE

Le projet Théâtre juridique présente une pièce destinée aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année abordant le sujet de l'intimidation.

La pièce *De l'intimidation qui finit mal* de Justin Flunder a pour but de démontrer ce qui peut se produire au tribunal lorsqu'une personne est accusée d'intimidation.

La présentation a débuté le mardi 23 février 2010 à l'école Père-Lacombe et s'est poursuivie dans 13 autres écoles francophones à travers l'Alberta. Pour connaître les détails de la tournée, veuillez visiter notre site internet [www.ajefa.ca](http://www.ajefa.ca) et cliquer sur le calendrier de nos activités.



La troupe l'Ensemble des sages a joué entre autres à l'école secondaire Joseph-Moreau où près de 250 élèves ont eu la chance de voir le procès simulé et ont participé à une période de questions avec les acteurs.

### ATELIERS SUR LES TESTAMENTS ET PROCURATIONS À LA BASE MILITAIRE D'EDMONTON ET À LA CITÉ DES ROCHEUSES DE CALGARY

L'**AJEFA** et **La Fondation franco-albertaine** organisent des ateliers d'information sur les Testaments et les Dons planifiés chaque année dans plusieurs régions de l'Alberta.

N'hésitez pas à contacter l'**AJEFA** au 780-450-2443 ou à [bureau@ajefa.ca](mailto:bureau@ajefa.ca) et **La Fondation franco-albertaine** au 780-490-7700 ou à [info@fondationfa.ca](mailto:info@fondationfa.ca)



Me Roy Klassen anime l'atelier à la Cité des Rocheuses à Calgary (ci-dessus).

Jusqu'à présent, 5 ateliers sur les testaments ont été donnés (3 à Edmonton et 2 à Calgary). Plusieurs autres seront offerts à Falher, Lethbridge et Canmore.



Winston Tuttle (ci-dessus), avocat stagiaire chez Carr & Company a fait la présentation à la garnison d'Edmonton devant une vingtaine de personnes.

Gisèle Rheault (à droite) de La Fondation franco-albertaine a présenté la deuxième partie de l'atelier donnant de l'information sur la fondation.



## CHRONIQUES JURIDIQUES

Vous pouvez écouter les chroniques juridiques sur le site de Radio-Canada en suivant le lien :  
<http://www.radio-canada.ca/regions/alberta/emissions/emissionV0.asp?pk=898>



## ARTICLES

### LE CHOIX DE LA LANGUE À UTILISER DEVANT LE TRIBUNAL REVIENT AU CLIENT ET NON À L'AVOCAT

par Me Gérard Lévesque  
[Levesque.Gerard@sympatico.ca](mailto:Levesque.Gerard@sympatico.ca)



L'Association du Barreau canadien (ABC) vient de publier la version révisée de son Code de déontologie professionnelle qui a été mis à jour afin d'y refléter les réalités de l'exercice du droit dans la société d'aujourd'hui. Cette version révisée du Code comporte un ajout important : des commentaires sur les droits linguistiques des clients.

Selon le président de l'ABC, Maître Kevin Carroll, « les normes de déontologie professionnelle constituent la toile de fond de tout ce que font les avocats. En nous conformant aux normes de conduite, nous défendons les valeurs traditionnelles de notre profession et assurons la protection du public. Le Code révisé a un rôle important à jouer dans la prestation de services juridiques compétents et conformes aux traditions éthiques les plus rigoureuses de notre profession. »

Étant donné le statut égal de l'anglais et du français dans plusieurs provinces ou territoires canadiens, les avocats doivent connaître les droits et obligations de leurs clients et bien conseiller ceux qui les consultent. En outre, dans les provinces et territoires où le droit de se prévaloir d'une langue ou de l'autre est établi, le choix de la langue qui sera utilisée devant tout tribunal revient au client et non à l'avocat. C'est le cas notamment en Alberta où la loi et la jurisprudence autorisent l'emploi du français et de l'anglais devant les tribunaux de notre province.

Le Code de l'ABC joue un rôle fondamental dans la profession juridique canadienne. Certains ressorts canadiens ont adopté le Code de l'ABC en y apportant au fil du temps des modifications adaptées à leur situation. Dans d'autres ressorts, les barreaux se réfèrent au Code de l'ABC pour interpréter ou modifier leur propre code. En cette ère où la pratique du droit ne cesse de se mondialiser et où les déplacements entre les divers ressorts canadiens vont en augmentant, il est impératif d'édicter des règles de déontologie communes à tous les juristes canadiens.

NE VOUS  
INQUIÉTEZ PAS DES  
DROITS LINGUISTIQUES.  
PROFITEZ DE LA VIE!



### Profil d'un membre

#### ASSISTANTE JUDICIAIRE BILINGUE À LA COUR DU BANC DE LA REINE DE L'ALBERTA

par Denise Lussier-Cox

En bref, l'assistante judiciaire amène un appui administratif aux juges de la cour du banc de la reine et reçoit toutes les directives des juges dont elle est affectée.

De ma part, j'assiste les Honorables Juges M. T. Moreau, J. M. Ross et S. Sanderman. L'assistante judiciaire gère avec efficacité les demandes et requêtes et assure un niveau élevé de confidentialité et d'intégrité. Elle se préoccupe de coordonner et gérer les réunions et présences aux procès. Ces fonctions exigent de l'expérience para-juridique et nécessitent de l'organisation et de la coordination. Une habileté et compétence en communication sont essentielles car il faut communiquer avec tous les affiliés de la cour, soit les avocats, les membres du public, les organismes chargés de l'exécution de la loi et autres officiers judiciaires.

L'assistante judiciaire assiste à la préparation de diverses correspondances, à la préparation des jugements du tribunal et aux décisions rendues et s'assure que tout document soumis soit précis et d'une haute qualité. C'est un travail intéressant car on touche à tous les domaines de la loi : crime, famille, litige, succession, faillite.



## DIVERS

### Nouveaux Horizons pour les aînés



Nous produisons un petit livret et un DVD très utiles au cours de la prochaine année. *Prévenir l'abus, c'est mon but* est un projet financé dans le cadre du programme *Nouveaux Horizons pour les aînés*.

## NOUVEAUX PROJETS

### PRÉVENIR L'ABUS, C'EST MON BUT

En collaboration avec la Fédération des aînés francophones de l'Alberta, ce projet permettra une prise de conscience concernant les mauvais traitements et leurs impacts envers les personnes âgées.

D'une durée de deux ans dans le cadre de ce projet, nous désirons sensibiliser et informer la communauté francophone afin de réduire et de prévenir l'abus fait aux aînés.

### LE DROIT DE LA FAMILLE, UNE AFFAIRE POUR TOUS

Ce projet d'une durée de deux ans sera réalisé en collaboration avec l'Institut Guy-Lacombe de la Famille.

Pour la première année, ce projet aura pour objectif de concevoir des ateliers de vulgarisation et d'information juridique sur le droit de la famille.

Ces ateliers seront accessibles à toutes les communautés francophones de l'Alberta. Les thèmes abordés seront : séparation et divorce, ententes parentales, union de fait et mariage, médiation, partage des biens, pensions alimentaires.

Plus de détails seront publiés sur notre site : [www.ajefa.ca](http://www.ajefa.ca)



## À noter

### RÉGINA

par Fernande Bergeron

Les 19 et 20 février derniers, j'ai eu le plaisir d'assister à un colloque intitulé «Le statut du français dans l'Ouest canadien : la cause Caron».

Ce colloque se tenait à L'institut français de l'université de Régina et réunissait des avocats, des chercheurs universitaires et des intervenants communautaires intéressés ou ayant œuvré autour de la cause Caron.

L'ampleur et la diversité des perspectives offertes lors de ce colloque nous ont aidé à mieux comprendre l'importance des enjeux de cette cause pour tous les Canadiens. Que nous soyons francophones, Métis ou Québécois les enjeux historiques de la Proclamation royale de 1869 s'adressent à nous tous.

### PLANIFICATION STRATÉGIQUE

**Samedi 20 mars 2010**, les membres du conseil d'administration et les membres des comités de travail se réuniront pour développer un plan stratégique pour la période de 2010 à 2015.

### MERCI À NOS BÉNÉVOLES!

L'AJEFA remercie tous ses bénévoles qui tout au long de l'année se sont dévoués en participant aux chroniques juridiques, en animant les ateliers testaments, en écrivant divers articles sur la Loi ou en nous renseignant sur leur métier. Sans votre précieuse aide, tous ces projets n'auraient pas eu lieu. C'est toujours un plaisir de travailler avec vous. Merci!

### PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE EN LIGNE

L'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (AJEFNE), en collaboration avec l'Université Sainte-Anne, est ravie d'annoncer la mise sur pied d'un Programme de perfectionnement linguistique pour juristes.

Pour en apprendre davantage sur le Programme de perfectionnement linguistique pour juristes et obtenir les modalités d'inscription, veuillez cliquer sur le lien suivant et sélectionner le communiqué intitulé Programme de perfectionnement linguistique pour juristes : un modèle de partenariat entre l'AJEFNE et l'Université Sainte-Anne.

<http://www.ajefne.ns.ca/communiqués.cfm>

### LA FÊTE FRANCO, J'EN FAIS PARTIE!

**Du 9 au 11 juillet**, la Fête Franco se déroulera au David Thomson Resort près de Nordegg. Pour toute information visitez le site : [www.fetefrancoalbertaine.ca](http://www.fetefrancoalbertaine.ca)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009-2010

### Présidente

- Me Louise Huard-Peake

### Vice-président

- Me Pierre Desrochers, c.r.

### Trésorière

- Me Bianca Kratt

### Administrateurs

- Me Natalie Tymchuk  
- Me Colin Gagnon  
- Me Michèle Vincent  
- Me Pierre Asselin  
- Me Lise Frigault  
- Me Maryse Culham  
- Me Francine Ouellette

### Directrice générale

- Fernande Bergeron

### Adjointe administrative

- Fabienne Bühl

### Chargée de projets

- Josée Bonneville

### Comptabilité

- Geneviève Labrie

### Stagiaire :

- Marianna Daval

### COMITÉ D'ADHÉSION

- Me Lise Frigault  
- Me Maryse Culham  
- Me Colin Gagnon  
- Me Gérard Lévesque

### COMITÉ POLITICO JURIDIQUE

- Me Louise Huard-Peake  
- Me Gérard Lévesque  
- Me Michèle Vincent  
- Me Pierre Asselin  
- Me Hervé Durocher  
- M. Denis Perreault

### COMITÉ DROIT DE LA FAMILLE

- Me Louise Huard-Peake  
- Me Natalie Tymchuk  
- Me Patrice Brideau

### Bulletin réalisé par :

- Fabienne Bühl  
Collaborateurs  
- Denise Cox-Lussier  
- Me Gérard Lévesque

T.: 780-450-2443 F. : 780-463-4355  
[bureau@ajefa.ca](mailto:bureau@ajefa.ca)

<http://www.ajefa.ca>



Lors de la première, une équipe de tournage était présente pour filmer la pièce à l'école Père-Lacombe.

Un DVD sera réalisé afin de servir de produit promotionnel.

À droite, la procureur de la Couronne jouée par Katherine Restoueix est en train d'interroger l'agent Lemieux joué par Aimé Déry.



À l'école Beausoleil d'Okotoks (à gauche), les élèves attentifs regardent les propositions de peines qu'indique Gilles Denis qui jouait la victime Sébastien Lambert.

Entre autres, les élèves devaient choisir si l'accusé devait faire des heures communautaires ou de participer à des programmes éducatifs ou adresser une lettre à la victime.

Le choix du verdict revenait aux élèves.



Devant un auditoire nombreux à l'école de La Rose Sauvage de Calgary, les acteurs ont reçu des éloges de la part du directeur qui a mentionné que c'était une bonne pièce car elle explique comment se passe un procès en cas d'intimidation.

Une autre réflexion venant d'un élève faisait remarquer que si les élèves se laissent intimider sans dénoncer l'intimidateur, c'est certain que ce dernier continuera à ennuyer les autres.



À la fin de la représentation, les acteurs ont été ovationnés par le jeune public.

Les étudiants des différentes écoles ont participé avec enthousiasme à la pièce en posant de nombreuses questions au sujet de la peine accordée à l'intimidateur.

**Merci à tous nos acteurs :** (de gauche à droite debout) Lina Mâlo (Procureur de la défense), Juliette Richard (Madame Juliette), Colette Boutot (Madame Dupont), René Aubin (Accusé Michel Leblanc), Aimé Déry (L'agent Lemieux) et Élise Déry (Juge).  
(de gauche à droite assis) Gilles Denis (Victime Sébastien Lambert), Lynne Bourassa (Melissa Dupérier) et Katherine Restoueix (Procureur de la couronne).





**École des Quatre-Vents, Peace River**

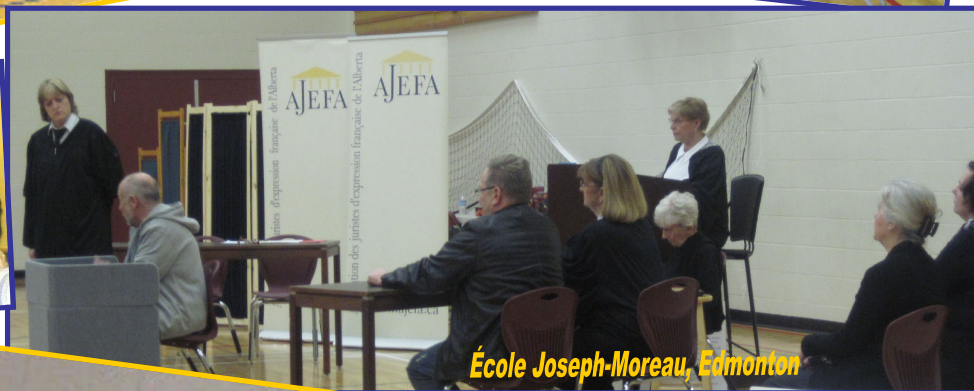


**École Joseph-Moreau, Edmonton**

26/02/2016



**Conférence de presse**



**École Joseph-Moreau, Edmonton**



**École Héritage, Falher**

**Me Pierre Desrochers, conférence de presse**

**Me Francine Ouellette, conférence de presse**



**Conférence de presse**

**Madame la juge (Élise Déry)**

